

MODE D'EMPLOI



Gratuit
pour les
voyageurs
Tisséo

7j/7
24h/24
Ouvert
à tous

Affichage
des places
en temps
réel

Abon-
nement
nut et
week-end



tarif en vigueur au 1^{er} sept. 2022
Édition janvier 2023

VOYAGEURS TISSÉO, GAREZ VOTRE VOITURE ET PRENEZ LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Tous les voyageurs Tisséo bénéficient de **24h consécutives de stationnement gratuit à condition d'avoir validé leur titre de transport dans l'heure précédent leur sortie du parc relais.** Tout dépassement est soumis au tarif horaire.

Stationnez quelques heures ou plusieurs jours dans un parc relais Tisséo comme dans un parking classique, sans utiliser les transports en commun !

LES 30 PREMIÈRES MINUTES SONT GRATUITES.

TARIF JOUR **0,60€** par quart d'heure de 8h à 18h

TARIF NUIT **0,35€** par quart d'heure de 18h à 8h

JOURNÉE **25,50€** (24 heures consécutives)

SEMAINE **153€** (7 jours consécutifs)

Exemple : Si vous stationnez 35min, vous devrez payer 3 x 15 min (soit 1,80 € en tarif jour).

- Tout quart d'heure commencé est décompté.
- Durée maximale de stationnement : 14 jours.
- Tout ticket perdu vous sera facturé.

AFFICHAGE DES PLACES DISPONIBLES !

Des panneaux digitaux à l'entrée de chaque  affichent la disponibilité en temps réel.

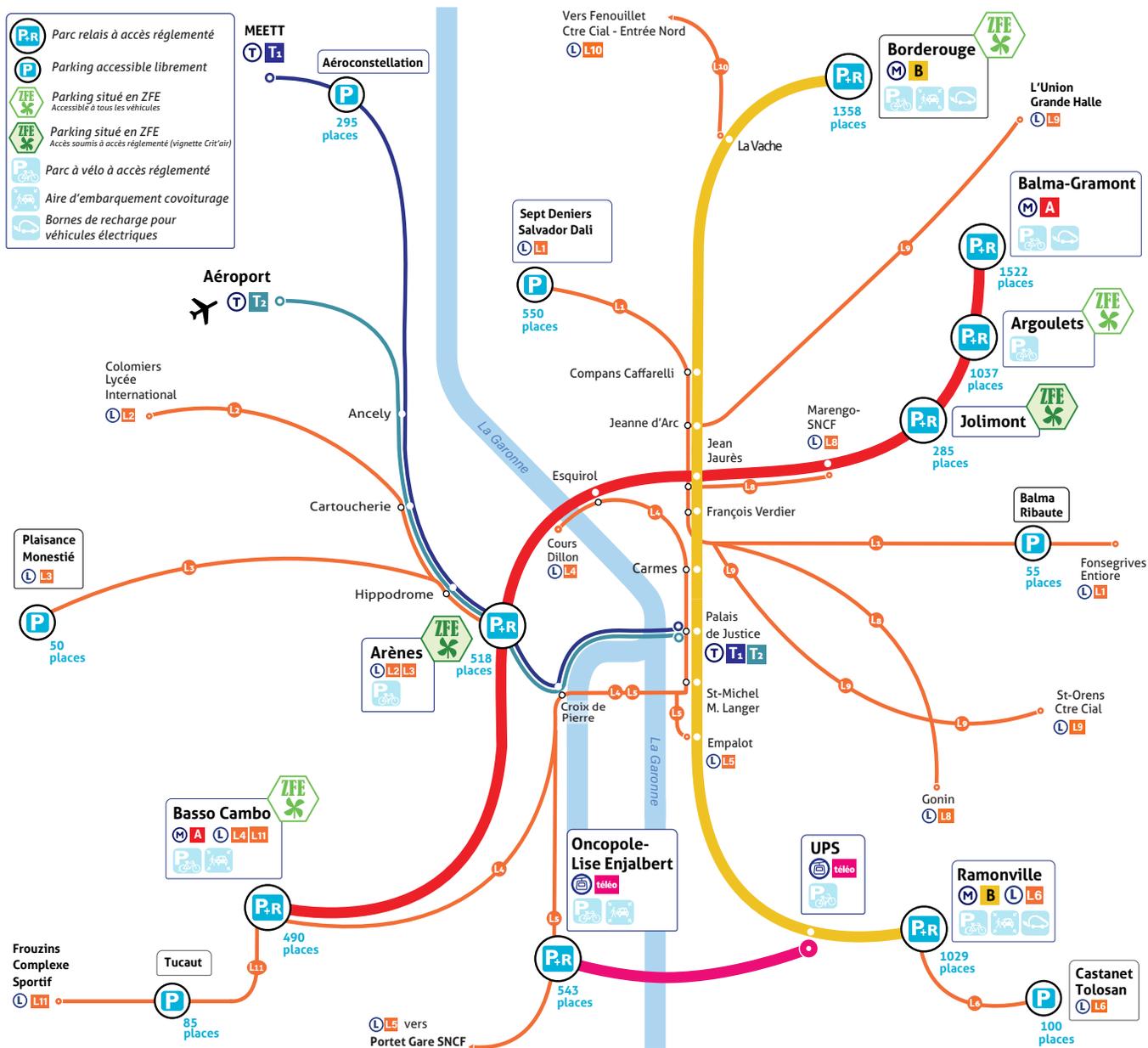
Retrouvez aussi cette information sur tisseo.fr (infos réseau) ou sur l'**appli Tisséo** pour préparer votre déplacement.



NOS PARCS RELAIS EN CONNEXION AVEC LE RÉSEAU TISSÉO

pour faciliter vos déplacements au quotidien !

- Ouvert à tous 7j/7 et 24h/24
- Abonnement nuit et week-end
- Toujours gratuit pour les voyageurs Tisséo



MODE D'EMPLOI



en entrée

en sortie

POUR LES VOYAGEURS TISSÉO



avec l'appli
ou la carte
Pastel

présentez votre carte de transport* ou votre smartphone à l'emplacement prévu à cet effet sur la borne. **A**

Pensez à utiliser la même carte de transport ou le même smartphone en entrée et en sortie pour qu'il remplace votre ticket de parking.



avec un
ticket
Tisséo



pour obtenir un ticket de parking, appuyez sur le bouton de la borne. Gardez-le avec soin. **B**

insérez :

1. votre ticket de parking dans la borne, **C**
2. puis votre ticket Tisséo au même endroit, **D**
3. votre carte bancaire dans le terminal correspondant si vous avez dépassé votre durée de stationnement gratuit. **E**

POUR LES AUTRES USAGERS

sans
titre de
transport

insérez :

1. votre ticket de parking dans la borne, **C**
2. votre carte bancaire dans le terminal correspondant. **E**

* Tisséo, Montoulouse ou MUT

!! Seul le paiement par carte bancaire est accepté.



BESOIN D'AIDE ?



Il vous suffit d'appeler en caisse automatique ou à l'interphone sur la borne d'entrée ou un agent vous portera assistance 7j/7 - 24h/24.

Retrouvez toutes les informations sur l'offre **P+R** Tisséo dans les Conditions Générales de Vente disponibles sur tisseo.fr.

En cas de réclamation, remplissez le formulaire de contact sur tisseo.fr en précisant bien la date et heure de l'évènement, le **P+R** où cela s'est produit et le numéro de votre carte de transport le cas échéant.

Bon à savoir : Nos parkings sont accessibles aux véhicules ne dépassant pas 1,90 mètres de hauteur (et jusqu'à 2 mètres pour les **P+R** de Basso Cambo et d'Oncopole).



LE SAVIEZ-VOUS ?

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous bénéficiez de places réservées* !

Si le parking affiche complet, positionnez-vous sur la voie la plus à droite et présentez votre Carte Mobilité Inclusion ou votre carte de stationnement pour personnes en situation de handicap au visiophone.

COVOITURAGE

Il existe 3 aires d'embarquement covoiturage dans les **P.R** de Ramonville, Borderouge et Oncopole !

Les 30 premières minutes sont gratuites.

AUTOPARTAGE

Le **P.R** des Arènes dispose de **places réservées CITIZ !** toulouse.citiz.coop

Sur simple lecture de la plaque d'immatriculation, sans condition de durée ni d'utilisation des transports en commun. Stationnement inclus dans votre offre Citiz.

BORNES DE RECHARGE

Un service de rechargement pour votre véhicule électrique !

Disponible 7j/7 et 24h/24 sur les **P.R** de Borderouge, Ramonville et Balma-Gramont. Tarification en supplément de la tarification des parcs-relais, quand les bornes sont situées à l'intérieur des **P.R** Tisséo.

+ d'info sur l'application SMOOV

**soumises aux mêmes conditions tarifaires ou de gratuité que tous les autres usagers.*

LA NUIT ET LE WEEK-END :

Résidents à proximité d'un parc relais,
ABONNEZ-VOUS* POUR 41€/MOIS !

L'abonnement vous permet de stationner du lundi au vendredi, entre 18h et 8h, et 24h/24 les week-ends et jours fériés.**

1. Souscrivez en ligne sur l'



2. Rendez-vous en agence pour activer votre abonnement sur la carte Pastel.

3. Présentez votre carte Pastel pour entrer et sortir du parc relais que vous aurez choisi.



Le paiement s'effectue par un prélèvement automatique mensualisé après la première mensualité payée comptant en agence.

!/ Seul le parking d'Oncopole ne permet pas d'activer cette offre. En effet, le stationnement est limité à 24h en raison du risque d'inondation.

**Nombre d'abonnements limité.*

*** Tout dépassement est soumis au tarif horaire.*





LA LIGNE C AVANCE

MON PARKING SE RÉDUIT

pour laisser + de place au chantier !

Depuis le **1^{er} janvier 2023**, votre parking **La Vache a fermé** pour laisser place au chantier de construction de la ligne C.

Le parking de Ramonville est concerné par des neutralisations de places de stationnement (environ 350 à partir du mois d'avril 2023) dans le cadre du projet de connexion Ligne **B**.



+ DE STATIONNEMENT ET DE SERVICES !

- Près de **500 places** dans votre nouveau **parking silo à Basso Cambo** qui voit sa capacité augmenter de 60%.
- Près des berges de la Garonne, **le terminus Oncopole-Lise Enjalbert accueille un nouveau pôle d'échanges propice à l'intermodalité** :
 - parc-relais de 543 places pour votre voiture,
 - parc à vélos de 60 places,
 - aire de covoiturage.



EN SAVOIR + SUR LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

Le parking relai, le bon réflexe.

Afin de diminuer la pollution de l'air et conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, Toulouse Métropole a mis en place progressivement **depuis le 1^{er} mars 2022 une Zone à Faibles Émissions (ZFE)**. Il s'agit d'une **zone géographique dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne pourront plus circuler, 24h/24 - 7jours/7**.

Objectif : une métropole plus respirable pour préserver la santé des habitants.

Le dispositif de Zone à Faibles Émissions entre en vigueur, au **1^{er} janvier 2023, pour les voitures des particuliers**.

La circulation des véhicules Crit'air 4, 5 et non-classés (les plus polluants) sera interdite dans un périmètre comprenant Toulouse à l'intérieur du périphérique et, à la marge, une partie de Tournefeuille et Colomiers.



Scannez ce QR code :

pour vous informer sur le périmètre de la ZFE, savoir si votre véhicule est concerné, commander une vignette Crit'air...

f t i y tisseo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

